

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

**PARTENARIAT ENTRE KRUGER ÉNERGIE ET ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE
POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET ÉOLIEN**

Début des consultations à Saint-Rémi et Saint-Michel

Saint-Rémi (Québec), 17 août 2018 – Kruger Énergie et Énergies Durables Kahnawà:ke (EDK) ont conclu un partenariat pour la réalisation du Projet éolien Des Cultures. Ce projet de 24 MW à Saint-Rémi et Saint-Michel, dont la mise en service serait prévue à l'automne 2021, sera soumis à un processus de consultations publiques et de démarches réglementaires qui comprendront notamment une étude d'impact environnemental. L'annonce de ce partenariat s'est déroulée aujourd'hui en présence du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et député de Châteauguay, **M. Pierre Moreau**, du ministre responsable des Affaires autochtones et député de Jacques-Cartier, **M. Geoffrey Kelley**, du président d'EDK, **M. Bud Morris**, du vice-président principal et chef de l'exploitation de Kruger Énergie, **M. Jean Roy**, et du président du Conseil et chef de la direction de la société Kruger, monsieur **Joseph Kruger II**.

Ce partenariat permettrait de concrétiser le contrat d'approvisionnement en électricité qu'EDK a signé avec Hydro-Québec en 2011 à la suite de l'appel d'offres d'achat d'énergie éolienne de 500 MW réservés aux communautés locales et autochtones du Québec. Ainsi, le Projet éolien Des Cultures verrait la réalisation de l'unique projet autochtone issu de cet appel d'offres de 2009. Dans le cadre de ce partenariat, EDK participera au projet à titre de partenaire investisseur, tandis que Kruger Énergie sera responsable du développement, de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

« Nous sommes fiers de nous associer à Kruger Énergie afin de concrétiser un projet énergétique qui nous tient à cœur et de réaliser le souhait de notre communauté de travailler en collaboration avec nos voisins sur des initiatives de développement économique. Nous souhaitons que le partenariat Kruger-EDK soit un modèle de coopération qui aura un impact positif à long terme pour notre communauté et les municipalités hôtes du projet », a déclaré Bud Morris, président d'EDK.

« Cette entente avec EDK permet de proposer un projet concret qui sera un modèle de développement durable, favorisant à la fois l'économie locale et le développement d'une communauté autochtone, tout en permettant au Québec de retirer des avantages sur le plan économique, énergétique et environnemental », a déclaré Jean Roy, vice-président principal et chef de l'exploitation chez Kruger Énergie.

Comparativement au Parc éolien Kruger Énergie Montérégie (KÉMONT), qui comprend 44 éoliennes totalisant 100 MW dans cinq municipalités (Saint-Isidore, Saint-Rémi, Saint-Michel, Saint-Constant et Mercier), le Projet éolien Des Cultures sera plus modeste avec de six à dix éoliennes selon le modèle qui sera retenu.

Soirées publiques d'information

Pour en apprendre davantage sur le Projet éolien Des Cultures, les citoyens seront bientôt conviés à des rencontres d'information qui se tiendront à Saint-Michel, Saint-Rémi et Kahnawà:ke. Des représentants de Kruger Énergie et d'EDK seront sur place pour répondre aux questions et ainsi amorcer les échanges avec les communautés locales. Pour obtenir l'information concernant les rencontres publiques à venir, les gens sont invités à consulter le site Web du Projet éolien Des Cultures à l'adresse www.projeteoliendescultures.com.

À propos de Kruger Énergie

Une unité d'affaires de la société Kruger, Kruger Énergie se spécialise dans le développement et la gestion de centrales d'énergie verte et renouvelable. En tenant compte des installations hydroélectriques, éoliennes, de cogénération à la biomasse et solaires, Kruger inc. et Kruger Énergie possèdent et gèrent 38 sites de production totalisant une puissance installée de plus de 540 MW. (www.krugerenergie.com)

À propos d'EDK

Énergies Durables Kahnawà:ke a été fondée en 2010 en tant que filiale de la Commission de Développement économique de Kahnawà:ke. Sa mission est d'aider à répondre à la demande énergétique en développant des projets d'énergie renouvelable qui respectent la nature, réduisent notre empreinte énergétique collective et génèrent des revenus, des possibilités d'emploi et d'autres avantages pour les communautés d'accueil, Kahnawà:ke et les régions environnantes.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Paule Veilleux-Turcotte
Conseillère, Affaires corporatives et communications
Kruger inc.
Tél. : (514) 343-3100, poste 12010
paule.veilleux-turcotte@kruger.com